

RAPPORT ANNUEL SUR L'EMPLOI DES SUBVENTIONS DU CERF REPUBLIQUE DU CONGO

Pays	République du Congo
Coordinateur Résident/humanitaire	Lamin M. Manneh
Période du rapport	1 Janvier 2010 au 31 Décembre 2010

I. Résumé du financement et des bénéficiaires

Financement	Montant total nécessaire à la réponse humanitaire :	US\$ 67 735 839 (US\$ 58,985,837 pour le underfunded window)		
	Montant total reçu pour la réponse humanitaire :	US\$ 34 336 122 (US\$ 8,750,002 pour le Rapid Response)		
	Ventilation par source de l'ensemble du financement du pays reçu :	CERF in 2010 :	US\$ 4 888 290	
		FONDS CHF/HRF NIVEAU DU PAYS :	US\$	
		AUTRE (Bilatéral/Multilatéral) :	US\$	
	Montant total du financement du CERF reçu du guichet de réponse rapide :	US\$ 2 004 794		
	Montant total du financement du CERF reçu du guichet sous-financé :	US\$ 2 883 496		
Prière de faire une ventilation des fonds CERF par type de partenaire:	a. Mise en œuvre directe organismes ONU/OIM :	US\$ 3 505 313		
	b. Fonds transférés aux ONG pour la mise en œuvre (prière de faire la liste de chaque ONG et du montant des fonds CERF transférés dans l'annexe) :	US\$ 494 687		
	c. Fonds pour la mise en œuvre du gouvernement :	US\$		
	d. TOTAL:	US\$ 4 888 290		
Bénéficiaires	Nombre total des individus affectés par la crise:	4 279 722 individus		
	Nombre total des individus atteints avec le financement du CERF:	4 279 722 No. total des individus		
		1 845 000 (Voir matrices Education HCR UNICEF UNESCO) enfants de moins de 5 ans (voir matrices) 2 132 000 femmes		
Zones géographiques de mise en œuvre :	Toute l'étendue du territoire du Congo			

II. Analyse

En 2010, l'Equipe de pays du système des Nations Unies (UNCT) en République du Congo (RoC), sous le leadership du Coordonnateur résident et humanitaire, a reçu deux allocations en provenance du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF). La première allocation reçue en octobre était d'un montant de 3 millions et destinée à apporter un appui urgent aux programmes humanitaires insuffisamment financés et particulièrement à subvenir aux besoins urgents des réfugiés. La seconde allocation CERF d'un montant de 2 millions est allée vers des programmes d'urgence pour porter assistance à 4,1 millions de personnes à la suite de l'épidémie de poliomyélite qui a sévi dans le pays, une décennie après la notification du dernier cas. Le rapport suivant rend compte des détails de l'utilisation des ressources tant pour les programmes sous financés que pour la réponse apportée à la situation humanitaire.

Réponse Humanitaire

Depuis une quarantaine d'années, la région de l'Equateur est le théâtre d'un conflit ethnique caractérisé par des affrontements récurrents entre les Enyélé et Munzaya. Ce conflit a connu de nouvelles dimensions au début de l'année 2009 avec des confrontations ayant entraîné plusieurs morts et l'incendie de tout un village Munzaya dans la zone de Inyélé.

Ce conflit tire ses origines de l'interdiction aux Munzayas de l'accès à la propriété des terres de la contrée mais aussi des ressources lacustres du village dont les Enyélé seraient les propriétaires légitimes.

Avec les jeux des alliances ethno tribales, Enyélé et Lobalas qui sont les ethnies majoritaires de la région se sont ligüés contre les minorités Munzayas, Bolas et autres avec lesquelles ils n'entendent plus cohabiter.

Ce conflit a connu un mouvement expansif dans la région durant le deuxième semestre de l'année 2009. Avec pour corollaire la constitution d'une milice Enyélé dirigée par un jeune féticheur de 26 ans se faisant appelé «Général Odjani».

Ces incidents ont occasionné un exode massif des populations de Dongo et des villages voisins vers les localités de Bétou, Eboko, Landza, Boyélé, Dongou dans le Département de la Likouala au Congo.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), présent dans la région à travers son bureau terrain d'Impfondo et via ses partenaires de mise en œuvre MDA et AARREC, ayant chacun un bureau à Bétou, fournit l'assistance de base à ces populations dans les différents sites d'accueil. Cent quinze mille personnes nouvellement arrivées en la faveur de ce conflit ont été assistées.

Les réfugiés congolais venus de la République Démocratique du Congo (RDC) ont afflué dans la région de Likouala difficile d'accès par manque des routes praticables. Le transport aérien reste le seul moyen jusque-là utilisé pour atteindre les principales villes des zones d'installation des réfugiés. Le financement obtenu du CERF pour ce projet a permis d'acheminer dans un délai maximum de 48 heures les biens destinés à assister les réfugiés dans le Likouala. N'eut été les fonds CERF, les biens du projet allaient être acheminés par le fleuve, ce qui prendrait plus d'une semaine à parvenir aux bénéficiaires. Le délai aurait entraîné des catastrophes humaines d'une extrême gravité étant donné l'état d'épuisement dans lequel les réfugiés sont arrivés.

De plus, une partie de ce financement a servi à dénombrer les réfugiés et connaître avec exactitude l'effectif de ces derniers. Le projet fut initialement conçu pour assister 50,000 personnes, mais après l'opération d'enregistrement conduite grâce aux fonds CERF, cent quinze mille personnes furent enregistrées. Les données démographiques des bénéficiaires ont donc été maîtrisées. Cela a facilité la planification des ressources pour la suite du programme.

Le conflit ethnique en Equateur en RDC était inattendu. Aucun préparatif dans le cadre du plan de contingence n'avait eu lieu, mais le financement obtenu du CERF a permis de répondre rapidement à la crise humanitaire créée par ce conflit en RoC. Les problèmes de santé et de logement sur les sites des réfugiés ont été vite maîtrisés.

La situation humanitaire qui prévaut dans le Département de la Likouala, dans l'extrême Nord-Est de la RoC, s'est stabilisée en 2010 avec 116,000 personnes recensés comme étant en provenance de la RDC en passant de la situation d'assistance d'urgence à celle de leur protection.

En réponse à la requête du Gouvernement qui a assuré de façon massive et spontanée les premiers secours à cette population, et en dépit des maigres ressources disponibles par rapport à la gravité de la situation, pour leur part, les agences du Système des Nations Unies (SNU), de façon convergente et concertée, et sous le leadership du Coordonnateur résident en sa qualité de Coordonnateur humanitaire du SNU ont apporté chacune selon ses possibilités leur appui à l'urgence créée par cette situation. Pour porter efficacement assistance à ces personnes, l'Equipe de pays du Système des Nations Unies, a entrepris de mobiliser des ressources afin de répondre efficacement et de façon suffisante à l'ampleur des besoins exprimés.

C'est ainsi qu'elle a pu obtenir un financement initial de 7,948,987 dollars dans le cadre des fonds CERF pour un maximum de 50,000 personnes ciblées pendant une période de trois mois. Ainsi, 11 projets ont été présentés au par les agences du SNU dans le cadre de cet appel. Ils concernent les secteurs suivants: Agriculture, Elevage et pêche, Santé, Assistance alimentaire, l'Education, Nutrition, eau et assainissement et Protection.

Les activités prévues dans le cadre de ces projets furent mises en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et HCR, en collaboration avec les institutions gouvernementales, ainsi que des organisations locales et internationales partenaires et des Organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le domaine humanitaire. Entre temps, le nombre de réfugié est passé progressivement de 50 000 à 90 000, puis à 120 000 personnes. Toutes les prévisions furent dépassées et les ressources devinrent rapidement insuffisantes.

C'est ce qui a poussé le Coordonnateur résident et humanitaire à s'engager dans la mobilisation de ressources supplémentaires en soumettant une série de projets sectoriels au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) pour financer des secteurs les moins pourvus en ressources. Ces initiatives du Coordonnateur humanitaire ont permis à l'Equipe de pays de bénéficier d'une allocation de \$2,883,496. En mettant en perspective la valeur ajoutée des fonds CERF, on peut considérer que ces ressources financières ont permis d'éviter la catastrophe humaine et de sauver des vies d'enfants en bas âge et de femmes et de leur fournir les services sociaux de base pour leur assurer une relative subsistance même en situation de crise. Le détail de l'affectation de ces ressources est annexé au présent rapport.

La mise à disposition rapide des fonds CERF a permis aux agences et aux équipes techniques opérant sur le terrain de répondre très rapidement immédiatement aux situations d'urgence et de remédier aux difficultés identifiées auprès des réfugiés. La prise en charge collective de ses réfugiés a amoindri les prises de risques par les réfugiés qui, sans cette aide, auraient tenté de retourner sur des zones conflictuelles pour rechercher des moyens de subsistance quotidiens.

Bien que les populations locales aient fait preuve de solidarité vis-à-vis des réfugiés, cet afflux massif de population a pratiquement fait tripler la population et a pesé très lourdement sur les ressources halieutiques, sylvicole et agraires disponibles. L'augmentation de population a également entraîné le dépassement des capacités des infrastructures et installations techniques et administratives de cette localité très enclavée. Le risque le plus redouté de cet état de fait était l'exportation de la situation conflictuelle liée à la concurrence de fait qui s'est établie par rapport à l'accès aux ressources et autres biens de subsistance. Par ailleurs, sans ces fonds CERF, utilisés en temps réel pour résoudre les problèmes immédiats identifiés, la situation des réfugiés aurait dégénéré, en leur propre sein et dans leurs rapports avec les populations locales, et elle aurait atteint un degré de gravité tel que la facture nécessaire à la réparation d'une situation non maîtrisée aurait été inabordable.

Un autre avantage des fonds CERF qu'il convient de souligner était sa flexibilité. Compte tenu de sa spécificité comme ressource orientée vers le sauvetage de vies, ils ont joué un rôle décisif en termes de mobilisation opérationnelle immédiate des équipes chargées de la protection des réfugiés.

Par sa cohérence et sa spécificité comme ressource destinée à des situations d'urgence humanitaire, les fonds CERF ont permis à l'Equipe de pays de répondre de façon globale et harmonisée à cette crise. Ils ont permis d'assurer la continuité dans la fourniture des services d'appui des programmes humanitaires, notamment dans la prévention de ruptures de chaîne et de lacunes en matière alimentaires et au niveau des soins de santé et de la fourniture des services sociaux de base.

Pour remédier à cet état de fait et toutes les problématiques connexes et éviter que cette situation se pérennise à cause de la présence continue de cette population de réfugiés, des initiatives visant la sortie de crise furent prises par les gouvernements des deux pays concernés avec l'intermédiation du HCR. C'est dans cette optique qu'un Accord tripartite fut conclu le 10 juin 2010 entre la République du Congo, la RDC et le HCR. Cet Accord vise le rapatriement volontaire des réfugiés de la RDC vivant en République du Congo. Il fut convenu entre les parties que le rapatriement volontaire devait se faire de manière progressive, humaine, ordonnée et dans des conditions de dignité et de sécurité.

C'est pourquoi cet accord tripartite était assorti de certaines conditionnalités qui s'articulent autour des trois points que sont successivement : le remplacement des FARDC par la Police nationale, le retour des déplacés internes dans leurs villages respectifs abandonnés à cause des conflits et l'octroi des aides minimales à la réinstallation.

Aucune de ces conditions n'ayant été pleinement remplie, le rapatriement n'a pas pu se faire. La présence continue de ces réfugiés a fini par engendrer des situations de tension larvée avec les populations locales tout en provoquant certains problèmes d'accès aux ressources de cette localité peu outillée pour accueillir un tel afflux massif de populations. La présence continue de ces réfugiés appelle aussi de façon constante des solutions spécifiques en termes de sécurisation des sites, de fournitures des services sociaux de base, de scolarisation des enfants et de soins de santé primaire, l'accès à l'eau potable et à un minimum de moyens de subsistance.

Bien que des efforts soient consentis de l'autre côté du fleuve par les autorités de la RDC pour créer les conditions nécessaires au retour de ces réfugiés, la perspective d'organisation des élections à la fin de cette année suscite encore un peu plus de réticence de la part de ces populations réfugiés qui hésitent à retourner dans leurs villages d'origine. Pour assurer efficacement le suivi de la mise en œuvre du processus engagé, un groupe de travail technique (GTT) a été mis en place qui regroupe les trois parties de l'Accord. L'objectif assigné à ce groupe est de piloter le processus de rapatriement des réfugiés de la RDC vivant en RoC.

Parmi les nombreuses actions accomplies par ce groupe, figurent la réalisation le 7 décembre 2010 d'une mission d'évaluation dans les principales zones de retour en Equateur. Cette mission a été suivie le 15 décembre 2010 d'une série de visites de sensibilisation dans les sites abritant les réfugiés en RoC par les hautes autorités des trois parties. Le GTT a ensuite entrepris le « Go and see visit » en zone de retour vers la Province de l'Equateur en RDC. Par la suite le GTT a tenu des réunions techniques thématiques transfrontalières pour évaluer les situations relatives à la protection, à l'éducation, à la santé, à la logistique et à la sécurité. Ces actions sectorielles ont permis d'établir un agenda. Toutes les initiatives convergentes du GTT ont abouti le 1er mars 2011 à l'élaboration et à l'adoption d'un plan d'opération. Il était envisagé de consolider les enregistrements à partir du mois de mars et de confirmer les intentions de retour dans le courant du mois de mars. Ce programme devait préparer le terrain pour commencer à organiser des convois à partir du mois d'avril 2011 moyennant des rencontres périodiques tous les trois mois.

Réponse Rapide (Polio)

En réponse à la survenue d'une épidémie de poliomyélite en République du Congo, le CERF a accordé une allocation d'un montant de 2 million de dollars pour l'organisation de trois campagnes de vaccination couvrant toute l'étendue du territoire et ciblant 4.1 million de personnes. En vue de limiter les pertes en vies humaines et les risques de paralysie, le projet a procédé au renforcement du système de surveillance et, en appui au gouvernement, à l'organisation de campagnes d'immunisation y compris la mobilisation sociale et des activités de communication.

A ces fins, sur les 2 millions accordés au pays, une enveloppe financière de 1.3 million de dollars fut allouée à l'UNICEF pour lui permettre d'assurer la mise en place d'une stratégie de mobilisation sociale. Et 700,000 dollars ont été alloués à l'OMS pour lui permettre d'assurer les activités de vaccination, leur supervision et une supervision externe indépendante selon des stratégies fixes mobiles et avancées.

Bien que la polio ait été largement éradiquée à travers le monde, les populations de 23 pays furent réinfectées entre 2009 et 2010. L'apparition de cette épidémie au Congo en 2010 a entraîné, au total, 583 cas de paralysie et 203 décès. Parmi la population affectée, 60% était constituée de jeunes des deux sexes âgés de 15 à 29 ans. Pour répondre à cette importante épidémie de survenue brutale, le Coordonnateur résident, en étroite collaboration avec les autres agences du SNU, a demandé et obtenu

cette allocation d'urgence qui a permis de stopper cette épidémie de polio virus sauvage (Wild Polio Virus).

Pour cela, trois passages de vaccination d'envergure nationale furent conduits. Le premier fut effectué en novembre 2010 et les deux suivants en décembre 2010. Les trois passages ont ciblé toute la population, soit 4 100 000 de personnes.

Les principaux objectifs visaient la réduction de la morbidité et de la mortalité liées à l'épidémie, ainsi que le contrôle rapide de l'épidémie et l'interruption de la transmission du poliovirus au Congo dans les six mois à venir.

Les objectifs secondaires étaient d'organiser trois campagnes nationales de vaccination contre la polio sur toute l'étendue du territoire du Congo et ciblant la population en entier. De plus, CERF permit au projet d'assurer la qualité des campagnes de vaccination à travers la supervision, le contrôle de qualité, le suivi et l'évaluation. Finalement, le projet assura la mobilisation sociale et la campagne médiatique pour garantir une couverture optimale des campagnes.

Les fonds CERF permit une réponse nationale au déclenchement de cette épidémie, était en grande partie fournie par les services assurés par les soins de l'OMS et de l'UNICEF à travers l'allocation reçue des fonds CERF. Les activités suivantes furent implémentées par l'UNICEF et l'OMS :

UNICEF

- Appui à la campagne de mobilisation sociale visant à accroître la prise de conscience de cette épidémie et la demande de vaccination particulièrement parmi les groupes peu desservis et difficiles d'accès ;
- Mise en oeuvre des techniques de gestion et de communication de crise ;
- Acquisition de vaccins pour les trois campagnes.

OMS

- Assurer la macro et la micro pacification des campagnes nationales;
- Assurer la formation des équipes de vaccination ;
- Soutenir l'organisation de trois campagnes nationales de vaccination en utilisant la stratégie fixe, mobile et avancée;
- renforcer et recycler les agents de santé sur la surveillance des PFA y compris le suivi et l'évaluation ;
- Organiser une surveillance externe indépendante au cours et à la fin de chaque campagne ;
- Préparer la réponse à la survenue éventuelle de maladies telles que le choléra.

Des partenaires tels que ROTARY, la Croix Rouge congolaise et internationale, MDA, MSF France, HCR, TOTAL, ENI Fondation, Handicap International et ACTED furent mis à contribution tant aux côtés des populations de la Likouala que pour la réalisation des campagnes contre la conduite sur toute l'étendue du territoire.

Les fonds CERF ont joué un rôle catalytique permettant aux Nations Unies de mobiliser des ressources et de fournir de toute urgence la réponse rapide. Certaines réponses furent notables. Par exemple, les trois campagnes de vaccination ont atteint un taux de couverture de 93% de la population visée. Plus important encore, aucun laboratoire n'a confirmé un cas de polio depuis la fin des campagnes. Ce succès est lié en partie à la mise à disposition rapide des fonds CERF. L'allocation des fonds CERF a permis la conduite de trois campagnes nationales de vaccination (NIDs), qui ont permis le contrôle de l'épidémie tout en renforçant la collaboration entre le Ministère de la santé et les laboratoires de référence. Les fonds CERF furent également utilisés pour l'achat des vaccins, à peu près 45% des besoins totaux nécessaires pour les trois campagnes. De plus, les fonds CERF ont permis d'assurer la supervision des campagnes. Les fonds CERF ont également servi de levier pour mobiliser les ressources de l'Etat de RoC qui a investi 2 millions de dollars dans l'organisation des campagne.

Résultats

Secteur/ Groupe	No. et titre de projet CERF (Le cas échéant, donner le code de projet CAP/éclair)	Montant déboursé par le CERF (US\$)	Budget total du projet (US\$)	Nombre de bénéficiaires ciblés par le financement du CERF	Résultats escomptés	Résultats and améliorations en faveur des bénéficiaires ciblés	Valeur ajoutée par CERF au projet	Mécanismes de suivi et d'évaluation	Égalité des sexes
Santé	<p>10-WHO-80</p> <p>Réponse en urgence à l'épidémie de Poliomyélite au Congo pour 4,1 millions de personnes de tous les âges</p>	685 712	6 606 082	4,1 millions de personnes de tous les âges	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un taux de couverture élevé (au moins 80% de la population cible) est obtenu à l'issue de chacun des trois passages de vaccination avant janvier 2011 ■ Aucun cas de polio confirmé par le laboratoire avant mars 2011 ■ Un taux de paralysie flasque (PFA) non polio chez les enfants de moins de 15 ans supérieur ou égal à 2/100 000 est obtenu avant mars 2001 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un taux de couverture vaccinale de 93% de la population cible a été obtenu à chacun des trois passages de vaccination ■ Il n'y a pas eu de cas de polio confirmé depuis Janvier 2011 ■ Le taux de PFA non polio chez les enfants de moins de 15 ans est supérieur ou égal à 2/100 000 dans tous les districts en mars 2011 ■ 73% des échantillons de selles ont été correctement prélevés et envoyés au labo pour analyse ■ Des respirateurs, des concentrateurs d'oxygène, deux trousse de prise en charge des maladies diarrhéiques, des trousse de protection personnelle ont été acquis et utilisés dans la prise en charge des cas 	La mise à disposition rapide des fonds CERF a favorisé l'organisation de trois campagnes de vaccination de cinq jours chacune, ce qui a permis d'atteindre les résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les superviseurs nationaux en étroite collaboration avec ceux du niveau régional et district ont supervisé de façon étroite les campagnes. ■ Un système de surveillance indépendant externe a été mis en place pour évaluer les activités. Ce processus a permis d'identifier des enfants non vaccinés au cours de la campagne et de procéder à des vaccinations de rattrapage, contribuant à accroître la couverture vaccinale. Les réunions de débriefing des comités de coordination à tous les niveaux ont été organisées pour suivre quotidiennement le déroulement des campagnes, identifier rapidement les insuffisances et essayer de les corriger 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La population totale, tous âges confondus, fut assistée

					<ul style="list-style-type: none"> Plus de 80% des échantillons de selles des cas de paralysie flasque aigüe sont prélevés, transmis au labo et analysés à temps 	<ul style="list-style-type: none"> 2 928 équipes de deux vaccinateurs, 5 856 volontaires, la location de nombreux véhicules et le recrutement de 24 moniteurs indépendants ont été une contribution importante pour l'atteinte des résultats escomptés 			
	<p>10-CEF-69</p> <p>Réponse en urgence à l'épidémie de Poliomyélite au Congo pour 4,1 millions de personnes de tous les âges</p>	1 319 082	8 750 000	<p>4,1 millions de personnes, dont 2,1 millions de femmes et 900,000 enfants de moins de 5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un taux de couverture élevé (au moins 80% de la population cible) est obtenu à l'issue de chacun des troispassages de vaccination avant janvier 2011 Aucun cas de polio confirmé par le laboratoire avant mars 2011 	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de couverture vaccinale obtenu est de : <ul style="list-style-type: none"> Premier passage : 93% Deuxième passage : 98% Troisième passage : 95% Le dernier cas de polio confirmé date de janvier 2011 	<p>Les fonds CERF ont servi à acquérir les vaccins anti polio : 45% des besoins totaux en vaccins pour les trois passages. De plus, ils ont permis de financer les activités de surveillance et de supervision des activités de vaccination, ce qui a permis d'avoir des campagnes de qualité supérieure</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un système de surveillance indépendant externe a été mis en place pour évaluer les activités. Ce processus a permis d'identifier des enfants non vaccinés au cours de la campagne et de procéder à des vaccinations de rattrapage, contribuant à accroître la couverture vaccinale. Les réunions de débriefing des comités de coordination à tous les niveaux ont été organisées pour suivre quotidiennement le déroulement des campagnes, identifier rapidement les insuffisances et essayer de les corriger 	<ul style="list-style-type: none"> La population totale, tous âges confondus, fut assistée

Protection	<p>10-HCR-040</p> <p>Ensure protection of refugee women, children and refugees with special needs (Assurer la protection des femmes et enfant réfugiés ayant des besoins spécifiques)</p> <p>ROC-10/P-HR-RL/32047/120</p>	300 049	409 471	<p>114 722 réfugiés congolais de la RDC,</p> <p>dont 59 622 femmes</p> <p>Et</p> <p>55 100 enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les groupes d'écoute mis en place au sein des communautés sont fonctionnelles ▪ Les cas de violence sexuelle sont identifiés, documentés et bien gérés selon les standards des procédures opérationnelles ▪ Les communautés sont sensibilisées à la prévention de la violence sexuelle et au système de référence des cas de violence sexuelle ▪ Les enfants réfugiés séparés et non accompagnés sont identifiés et leurs nombres et leurs situations sont bien documentés et le processus de réunification est engagé ▪ Les réfugiés ayant des besoins spécifiques ont été identifiés et continuent d'être assistés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A cause des contraintes logistiques il n'a pas été possible d'organiser les systèmes d'écoute à Bétou et dans ses environs ▪ 59 cas de violence ont été signalés à Impfondo et 15 à Bétou. Tous les 74 cas ont été gérés selon les standards de procédures opérationnelles en vigueur ▪ Les campagnes d'information et de sensibilisation ont été organisées à Bétou et à Impfondo et environ 19 112 personnes dont 9 594 femmes ont été touchées ▪ 100 % des cas de violence ont été identifiés et correctement assistés ▪ Au total, 191 enfants non accompagnés ont été enregistrés tant à Bétou (87) qu'à Impfondo (104). Parmi eux, six ont été réunifiés avec succès en retrouvant leurs familles respectives ▪ 100 % d'enfants non accompagnés ont été bien retablis dans des familles de remplacement 	<p>Les fonds CERF ont permis de recruter rapidement les travailleurs communautaires et la formation sur les droits des femmes et des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le CEMIR et l'IFRC ont respectivement mis en œuvre les projets à Impfondo et Bétou. ▪ Les bureaux de terrains de l'HCR fut responsables de la supervision et de l'évaluation des projets ▪ Des réunions hebdomadaires furent organisées pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des projets 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet a mis l'accent sur l'autonomie des femmes réfugiées et des autres réfugiés ayant des besoins spécifiques
------------	--	---------	---------	--	--	---	--	--	--

						<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les investigations se poursuivent pour retrouver les autres familles auxquelles appartiennent les enfants restants. Le HCR et la croix- rouge internationale sont responsables de l'évaluation de leur assistance et la recherche de leur famille de substitution ▪ 10 376 personnes avec des besoins spécifiques ont été identifiées aussi bien à Bétou qu'à Impfondo (1 286 à Bétou et 9 450). Tous ont bénéficié d'une assistance avec des non vivres et de la nourriture supplémentaire 			
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Education	<p>10-ESC-002 Appui à, l'enseignement secondaires des réfugiés Du Département de la Likouala ROC10/E/3425 9/R/5103</p>	139 781	209 180	<p>13 205 élèves réfugiés Et 100 enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 800 élèves du secondaire à doter en trousse scolaires ▪ 100 enseignants à doter en supports pédagogiques et manuels ▪ 100 Enseignants à former sur l'éducation en situation d'urgence et à la culture de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 800 jeunes âgés de 12 à 17 ans furent dotés de trousse scolaires et poursuivirent leurs études (7 800 représente 60 % du résultat initialement prévu qui est de 13 205 Jeunes, cette lacune s'explique par le fait que le financement requis n'a pas été totalement attribué) ▪ 100 enseignants du secondaire ont été dotés de matériel et supports pédagogiques (trousse de formation et manuels) ▪ 100 enseignants du secondaire ont reçu une formation initiale sur l'éducation en situation d'urgence et la culture de la paix ▪ 100 enseignants sont en cours de formation sur l'éducation en situation d'urgence et sur l'éducation à la culture de paix ▪ 100 enseignants ont été dotés de trousse de formation ▪ 100 enseignants ont été dotés de manuels pédagogiques de mathématiques, chimie et physique 	<p>Les fonds du CERF contribuèrent à améliorer l'accès à l'éducation secondaire des jeunes en les dotant de trousse scolaires et en formant et dotant les enseignants en supports adaptés pour les enseignements du secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le cadre de la mise en œuvre des projets du secteur de l'éducation, un groupe sectoriel avait été mis en place début 2010 grâce notamment au fonds CERF. Ce groupe qui se réunit une fois par semaine sous la coordination du DDEPSAL permet de faire le point sur les activités des différents partenaires pour une meilleure coordination et complémentarité ▪ Ainsi, le suivi et l'évaluation des activités menées dans le cadre de ce projet futt réalisé par l'UNESCO en coopération avec la DDEPSAL et les partenaires de mise en œuvre sur le terrain (ACBEF et ASPC) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les bénéficiaires du projet furent tous les élèves (filles et garçons) , ainsi que les enseignants au niveau secondaire (femmes et hommes)
-----------	---	---------	---------	--	--	--	--	--	--

Education	10-HCR-039 Renforcer l'accès des enfants réfugiés à l'éducation de base ROC-10/E/32050120	282 000	1 316 368	115 935 réfugiés congolais de la RDC, dont 33 419 enfants agés de moins de 18 ans	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 16 écoles primaires semi-durables construites et équipées ▪ 598 enseignants du primaires, 76 directeurs recrutés et rémunérés ▪ Trois missions par an menées par les inspecteurs pour évaluer les programmes d'enseignement et valider la délivrance des diplômes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de huit écoles primaires à Impfondo et huit à Bétou fut complétée. ▪ 598 enseignants du primaire furent recrutés et rémunérés durant tous les mois couvrant l'année scolaire. Ceci a permis de garantir leur scolarisation durant toute l'année scolaire ▪ Deux missions d'inspecteurs de la RDC ont eu lieu à Bétou et Impfondo afin d'évaluer les curricula de l'enseignement du pays d'accueil et pour organiser l'examen spécial pour 907 enfants de dernière année du cours primaire et 389 enfants du secondaire 	Les fonds CERF ont permis de continuer et de terminer l'année scolaire avec succès pour 74.59% d'enfants réfugiés dans le pays d'accueil La certification de 96% d'enfants qui ont réussi à l'examen au niveau du primaire et de 36% au secondaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IMPFONDO était en charge d'évaluer et surveiller l'implémentation du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La population totale de réfugiés fut assistée

Santé	<p>10-FPA-041</p> <p>Assurer l'accès à et renforcer les centres de santé existants en services de santé de reproduction et les soins obstétricaux néonatal d'urgence pour les réfugiés dans le département de la Likouala.</p> <p>ROC-10/H/32061/11 71</p>	308 670	480 216	<p>120 000 réfugiés congolais, dont 2 500 Nouveaux-nés,</p> <p>45 000 femmes en âge de procréer</p> <p>Et</p> <p>10 000 hommes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 centres de santé communautaires et trois hôpitaux de références équipés pour fournir des soins obstétricaux néonataux d'urgence ▪ 10 sages-femmes, cinq médecins, 30 infirmiers et 20 autres personnels de santé formés en tenant compte des lacunes identifiées en santé de reproduction ▪ 300 000 condoms masculins et 50 000 condoms féminins furent distribués aux réfugiés ▪ Deux sessions de sensibilisation sur la santé de reproduction organisées par site de réfugié identifié (Impfondo, Bétou, Dongou, Eboko, Lanza, Boyelé, Enyellé, Mombenzele, Yoï na Yoï and Mankolo) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 504 sessions de sensibilisation sur la santé de reproduction organisées dans 21 sites de réfugiés touchant 2 520 ménages ▪ 38 personnels de santé formés sur la collecte des données en santé de reproduction ▪ 1 500 femmes ont bénéficié de trousse de dignité ▪ Une ambulance, trois moteurs hors bord et 33 gilets de sauvetage furent fournis pour la référence des patients ▪ Trois motos furent fournis au coordonnateur et superviseurs médicaux pour les missions de supervision des postes de santé ▪ Des trousse d'urgence en santé de reproduction et équipements furent fournis à 30 structures de santé ▪ 224 648 condoms masculins et 8 640 condoms féminins furent fournis à toutes les structures de santé ciblées et aux pairs éducateurs 	<p>Les fonds CERF ont permis d'établir une réponse structurée afin d'assister les réfugiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'antenne de l'UNFPA d'Impfondo et les partenaires d'exécution organisèrent une réunion mensuelle de suivi de la progression du projet ▪ Les coordonnateurs médicaux et les points focaux de santé organisèrent une mission conjointe de supervision chaque deux mois durant la mise en œuvre ▪ Des réunions hebdomadaires de coordination humanitaire à Impfondo furent conduites avec l'ensemble des partenaires actifs sur le terrain ▪ Des réunions mensuelles furent conduites avec MDA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le groupe d'écoute est constitué de sorte qu'il y avait une séparation entre homme et femme, fille et garçon dans les sites des réfugiés
-------	---	---------	---------	--	---	---	--	---	--

	<p>10-FPA-042</p> <p>Assurer la protection contre les violences sexuelles et les violences basées sur le genre des femmes réfugiées ayant des besoins spécifiques et apporter un appui médical, psychosocial aux victimes</p> <p>ROC-10/P-HR-RL/32067/117 1</p>	169 222	214 000	12 000 réfugiés congolais, dont 11 000 femmes et 1 000 hommes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 50 chefs réfugiés sont formés sur la prévention de la violence sexuelle et comment mener la sensibilisation ▪ 50 chefs de la communauté hôte sont formés sur la prévention de la violence sexuelle et comment mener la sensibilisation ▪ 900 hommes parmi les population d'accueil et de réfugiés sont sensibilisés sur la prévention de la violence sexuelle, y compris les hommes en uniforme ▪ 1 000 femmes réfugiées identifiées avec des besoins spécifiques sont assistées ▪ 11 000 femmes et filles réfugiées ou de la communauté sont sensibilisées sur la prévention de la violence sexuelle, le système de référence et leur droit en matière de reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 19 chefs des réfugiés sont formés sur la prévention de la violence sexuelle et la technique de sensibilisation ▪ 17 chefs de la communauté hôte furent formés sur la prévention de la violence sexuelle et la technique de sensibilisation ▪ 10 sites de réfugiés bénéficièrent des activités de sensibilisation ▪ 15 053 hommes (populations d'accueil et réfugiés) sont sensibilisés sur la prévention des SGBV ▪ 19 441 femmes sont sensibilisés sur la prévention de la violence sexuelle ▪ 36 survivants de violence sexuelle ont reçus des soins médicaux et psychosociaux adéquats 	Les fonds CERF ont permis d'établir une réponse structurée afin d'assister les réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En collaboration avec l'UNICEF, l'HCR et la Direction départementale des affaires sociales, l'UNFPA a assuré la surveillance des activités de sensibilisation. La mise en œuvre directe fut assurée par l'ONG AARREC (Agence d'assistance des réfugiés et rapatriés du Congo). ▪ Il y a eu sur le terrain à Impfondo des réunions mensuelles et des missions conjointes périodiques de supervision tous les deux mois (UNFPA et AARREC) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les activités de prévention et de prise en charge des cas de violence visait toutes les catégories de la population, tant réfugiée que locale. Les femmes, les hommes et les jeunes furent sensibilisés
--	--	---------	---------	---	---	--	---	--	---

					<ul style="list-style-type: none"> Tous les survivants de violence sexuelle reçoivent un traitement médical et psychosocial adéquate 				
	<p>10-FAO-043</p> <p>Support to refugee's food security</p>	188 000	188 000	10 000 bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Assister 1 500 ménages dans sa composante pêche, afin d'assurer la disponibilité de produits de pêche Appuyer 460 ménages dans son volet maraîchage, pour assurer la production de légumes pour la consommation locale Faire bénéficier 40 ménages de petits ruminants dans sa composante élevage 	<ul style="list-style-type: none"> 100% des 1 500 ménages bénéficiaires d'intrants de pêche furent identifiés 100 pirogues, 400 pagaies, 450 nappes de filets, 900 bobines de fil de ramendage, 300 cordes ou ralingues, 4000 flotteurs, 5 000 plombs, 600 boîtes des hameçons, 300 rouleaux de crin, neuf bâches et 75 imperméables, 27 bacs pour traiter le poisson, 27 couteaux, 18 sacs de sel et 18 rouleaux de grillage furent distribués 100% des 460 ménages bénéficiaires d'intrants agricoles furent identifiés 107 brouettes, 460 râtaux, 460 machettes, 460 houes, 460 arrosoirs et 207 cordeaux furent distribués 100% des 40 ménages bénéficiaires d'intrants d'élevage furent identifiés 24 béliers et 66 brebis furent distribués 	CERF permit le rétablissement rapide de la situation nutritionnelle et alimentaire des personnes déplacées et des populations autochtones	<ul style="list-style-type: none"> Suivi permanent des bénéficiaires du projet par les consultants nationaux mis à disposition par le gouvernement. Maintien quasi quotidien de bonnes relations de travail entre la représentation de la FAO, les directions départementales de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, le HCR et les consultants Rapports périodiques sur la situation du projet publiés 	<ul style="list-style-type: none"> Une attention particulière fut accordée lors de la sélection des bénéficiaires au genre Ainsi, sur 10 000 bénéficiaires recensés, 8 000 furent des femmes

<p style="text-align: center;">Eau et Assainissement</p>	<p style="text-align: center;">10-WHO-066</p> <p>Améliorer l'accès à une eau de qualité par le renforcement de la surveillance et du contrôle de la qualité de l'eau sur les sites des populations de RDC réfugiées dans le département de la Likouala</p>	<p style="text-align: center;">72 611</p>	<p style="text-align: center;">437 373</p>	<p>268,115 habitants, dont 154,115 habitants locaux</p> <p>Et</p> <p>114,000 réfugiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La qualité de l'eau de boisson est évaluée une fois par semaine dans les localités de plus de 5 000 habitants. Deux fois par mois dans les localités ayant entre 1 000 et 5 000 habitants et une fois par mois dans les localités de moins de 1 000 habitants ▪ Au moins 75% des ménages observent de bonnes pratiques pour la conservation de l'eau ▪ Au moins 70% des ménages disposent de comprimés de chlore pour la purification de l'eau de boisson ▪ L'eau de boisson est désinfectée dans au moins 70% des ménages ▪ 80% des réfugiés connaissent les risques liés à la consommation d'eau de boisson non-potable ▪ La morbidité et la mortalité des maladies d'origine hydrique sont réduites de 50% 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des volontaires parmi les communautés, du personnels d'ONGs ainsi que des agences du SNU ont été formés sur la surveillance de la qualité de l'eau ▪ Des équipements ont été acquis et mis à leur disposition ▪ La qualité de l'eau a été régulièrement évaluée. La mise en œuvre du projet a permis d'améliorer l'accès à l'eau saine et en quantité suffisante à la population réfugiée et à la population locale ▪ 60% de la population affectée a bénéficié d'un appui en comprimés de chlore. Cette proportion devrait augmenter après la mise à disposition des appareils WATA de fabrication de l'eau de javel. ▪ Dans 85% des ménages, l'eau fut désinfectée ▪ Le système de surveillance de la qualité de l'eau mis en place a permis la mise en application des connaissances des populations sur les risques liés à l'eau afin d'éviter l'apparition d'épidémies de maladie d'origine hydrique ▪ Aucune épidémie de maladie d'origine hydrique n'a été détectée tout au long de la période du projet 	<p>La mise à disposition rapide des fonds a permis le démarrage des activités immédiatement après l'identification des besoins</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le suivi de la mise en oeuvre des activités a été confié au niveau départemental et district (ONGs et associations caritatives sur le terrain) et des rapports périodiques furent envoyés à l'OMS, ainsi qu'au niveau central, permettant de suivre le progrès ▪ Des missions de supervision ont également été conduites par le staff de l'OMS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'approche genre fut respectée
---	---	---	--	---	--	---	--	---	--

Santé	<p>10-WHO-065</p> <p>Surveillance intégrée de la maladie au sein des populations réfugiées de RDC dans la Likouala</p>	272 389	344 626	<p>268 115 habitants, dont 114 000 réfugiés</p> <p>Et</p> <p>34 979 enfants de moins de 5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le taux de complétude et de promptitude des rapports de surveillance épidémiologique est supérieur à 90% ■ 80% des urgences sont notifiées dans les 24h suivant leur détection ■ Au moins 80% des mères et des enfants réfugiés sont correctement protégés à travers la vaccination et l'accès aux interventions pour but de réduire la morbidité maternelle et néonatale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un bulletin hebdomadaire sur la surveillance intégrée des maladies et réponse fut développé. Le taux de complétude et de promptitude des rapports fut de 83% à cause de l'insécurité dans les zones fluviales et l'enclavement. Les données de certains postes de santé (zone entre Liranga et Bopkokoto) n'ont donc pas été répertoriées ■ Un accent particulier a été mis sur la détection et riposte aux fièvres hémorragiques et deux épidémies de variole du singe (monkey pox) dans la population réfugiée ont été détectées, notifiées et contrôlées rapidement ■ la couverture vaccinale fut de 72,4% pour le DTC3P3-hepB3/Hib3 et de 63,6% pour le VAT2). L'enclavement de certains villages a été une difficulté majeure dans la mise en œuvre des activités de vaccination 	<p>Les fonds CERF ont permis l'acquisition de médicaments, mais surtout a permis le développement des compétences dans la surveillance intégrée des maladies et en particulier la détection et la riposte aux fièvres hémorragiques. Ils ont également permis de vacciner les populations grâce à l'acquisition de matériel informatique, d'un véhicule pour la supervision, de vaccins, de moustiquaires et d'antipaludiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le suivi de la mise en œuvre des activités fut confié au niveau départemental et district (ONGs sur le terrain) et des rapports périodiques envoyés à l'OMS et au niveau central permettaient de suivre les progrès ■ Des missions de supervision ont également été conduites par le staff de l'OMS dans la Likouala 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'approche genre fut respectée
-------	---	---------	---------	---	---	---	---	---	--

Education	<p>10-CEF-055-A</p> <p>Education des enfants réfugiés du Département de la Likouala</p>	317 032	599 202	<p>26 700 enfants, dont</p> <p>13 000 filles</p> <p>Et</p> <p>3 200 enfants de moins de 5 ans (dont 1 600 filles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 55 écoles primaires et 25 centres préscolaires rouverts et des programmes « Amis des enfants » d'éducation en situation d'urgence mis en place, incluant des jeux, des activités d'éveil des jeunes enfants afin de bénéficier 50 000 enfants dans les centres scolaires pour réfugiés et dans les écoles primaires congolaises des localités hôtes ▪ Des programmes appropriés d'éducation préscolaire et primaire sont mis en place dans les zones affectées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 29 écoles primaires furent rendues fonctionnelles. Ce qui a permis de scolariser 23 500 enfants réfugiés au niveau primaire, dont 11 400 filles. ▪ Soit un taux de succès de 52% vis-à-vis du nombre de 55 écoles initialement prévues, le déficit s'explique par des contraintes logistiques ▪ 3 200 enfants d'âges préscolaires dont 1 600 filles ont été inscrits à l'école grâce à un programme d'activités préscolaires mises en œuvre ayant abouti à la création de 22 centres préscolaires 	<p>Les fonds ont permis d'assurer aux enfants le droit à une éducation de base, en dépit des difficultés de leurs conditions de vie</p> <p>Les fonds ont permis aux enfants de d'obtenir des fournitures scolaires de base</p> <p>Les fonds ont apporté une valeur ajoutée en assurant l'organisation d'activités récréatives au bénéfice des jeunes enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les activités de supervision furent assurées par les coordinateurs locaux du secteur de l'enseignement, ce qui inclus l'UNICEF, l'HCR et leurs partenaires et les responsables locaux des services officiels du Ministère de l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garçons et filles ont bénéficiés à égalité de ce projet, le nombre de filles étant proche de 50%
-----------	--	---------	---------	---	---	---	--	---	--

<p style="text-align: center;">Eau-Assainissement</p>	<p>10-CEF-055-B</p> <p>Amélioration de l'accès à l'eau potable et à la sanitation de la population de réfugiés du Département de Likouala</p>	<p>428 036</p>	<p>1 997 913</p>	<p>Un total de 10 000 personnes, dont 50% de femmes</p> <p>Et 17% d'enfants de moins de 5 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 puits construits ▪ Sept puits réhabilités ▪ 50 latrines temporaires construites ▪ 25 latrines semi-durables construites ▪ 25 stations de lavage de mains temporaires construites ▪ 20 stations temporaires de lavage de mains semi-durables construites 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dix puits furent construits ▪ 25 latrines furent construites ▪ 45 lave mains furent construits ▪ Sept puits furent réhabilités 	<p>Les fonds CERF ont permis l'accès facile à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement de base a grandement protégé les réfugiés et les populations hôtes contre les épidémies de diarrhées et d'autres maladies d'origine hydrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les activités de suivi ont été assurées par la coordination locale du secteur WASH, impliquant UNHCR et leurs partenaires, ainsi que les représentants locaux du Ministère de l'hydraulique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les femmes ont été impliquées dans les interventions de sensibilisation et de mobilisation sociale ▪ Des latrines séparées pour les femmes ont été construites
--	--	----------------	------------------	---	---	---	---	--	---

Alimentation	10-WFP-070								
	Opération special d'aménagement de la piste de Bétou dans le Département de la Likouala (République du Congo)	334 434	34 million	114 777 réfugiés de la RDC, dont 80% de femmes Et d'enfants	<ul style="list-style-type: none"> Compléter la rations alimentaire des réfugiés afin d'améliorer leurs statuts nutritionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Les fonds CERFs ont permis d'acheter 256 tonnes de petits poids qui furent totalement distribués aux réfugiés et qui ont permis de maintenir les statuts nutritionnels des réfugiés a un niveau acceptable 	En l'absence d'une réponse adéquate des donateurs, les Fonds CERF ont permis d'atténuer le déficit en ressources dont faisait face le projet	<ul style="list-style-type: none"> Le PAM a signé des accords de partenariat avec ACTED, AARREC, CARITAS et IPHD pour la distribution des vivres aux bénéficiaires en compagnie des Foods Monitors recrutés par le PAM. Ils furent également en charge du suivi de la situation nutritionnelle des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> Pour des problèmes d'équité en rapport avec la politique genre du PAM, les cartes des rations furent établies aux noms des femmes afin que toutes les personnes du ménage puissent bénéficier de cette assistance

Education	<p>10-ESC-004 Assistance des enfants réfugiés de la RDC du département de Likouala</p>	71 272	n/a	326 enseignants et 127 chefs communautaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 326 enseignants du primaire sont formés et motivés (via les activités du UNHCR) afin de mieux assurer l'éducation des enfants au niveau des sites des réfugiés ▪ 326 enseignants du primaire sont formés sur les contenus et méthodes relatives à la culture de la paix et à la diversité culturelle ▪ 326 enseignants du primaire sont dotés de trousseaux de formation ▪ Les liens et relations de coopération entre les deux administrations en charge de l'éducation des deux Congo sont renforcées ▪ Les activités du secteur de l'éducation réalisées sur les différents sites des réfugiés sont évaluées par le DDEPSAL et les rapports d'évaluation sont disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 326 enseignants ont été formés sur l'éducation en situation d'urgence et l'éducation à la culture de la paix ▪ 127 leaders communautaires ont été formés sur l'éducation à la culture de la paix et à la citoyenneté ▪ 326 enseignants du primaire ont été dotés en supports pédagogiques (programmes scolaires, manuels sur la culture de la paix) et de trousseaux de formation ▪ Les autres résultats seront atteints après la formation des enseignants complétés ▪ 60% des enseignants visés ont été formés ▪ Les résultats escomptés et obtenus ont contribué au maintien de 48 000 enfants réfugiés âgés de 5 à 11 ans à l'école primaire 	Le CERF contribua à l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire de 28 000 enfants âgés de 5 à 11 ans, ainsi qu'à consolider la paix entre les populations des réfugiés et la population locale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le cadre de la mise en œuvre des projets du secteur de l'éducation, un groupe sectoriel fut mis en place au début de 2010, grâce aux fonds CERF. Ce groupe qui se réunit une fois par semaine sous la coordination du DDEPSAL permet de faire le point sur les activités des différents partenaires pour une meilleure coordination et complémentarité ▪ Ainsi, le suivi et l'évaluation des activités menées dans le cadre de ce projet furent réalisés par l'UNESCO en coopération avec la DDEPSAL et les partenaires de mise en œuvre sur le terrain (ACBEF et ASPC) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les bénéficiaires du projet furent les élèves (filles et garçons) âgés de 5 à 11 ans, les enseignants du primaire et les chefs communautaires
-----------	---	--------	-----	---	--	---	---	---	---

Annexe 1: ONG et fonds du CERF transférés à chaque ONG partenaire de la mise en œuvre

ONG partenaire	Secteur	Numéro de projet	Montant transféré (USD)	Date de transfert des fonds
CEMIR	Education	ROC-10/E/32050/120	133 027	
IFRC	Education	ROC-10/E/32050/120	96 331	
UNHCR	Education	ROC-10/E/32050/120	52 642	
ACBEF	Education	ROC-10/E/34259/R ROC-10/E/32070/5103	9 373 18 829	June 2011
DDEPSAL	Education	ROC-10/E/34259/R ROC-10/E/32070/5103	2 480 3 000	June 2011
ASPC	Education	ROC-10/E/34259/R/5103	5 627 (on going)	
CEMIR	Protection	ROC-10/P-HR- RL/32047/120	72 500	
IFRC	Protection	ROC-10/P-HR- RL/32047/120	72 500	
UNHCR	Protection	ROC-10/P-HR- RL/32047/120	155 007	
Médecins d'Afrique (MDA)	Health	ROC-10/H/32061/1171	21 351	2 February 2010
			18 545	18 March 2010
			34 142	6 December 2010
Agence d'Assistance aux Rapatriés et Réfugiés au Congo (AARREC)	Protection (SGBV sensitization)	ROC-10/P-HR- RL/32067/1171	14 351	26 February 2010
			8 229	18 March 2010
			20 006	6 December 2010
Association des Pères spiritains du Congo (ASPC)	Education : distribution des matériels scolaires	ROC-10/E/32070/124	9 491 000	26 December 2010
AARREC (Association)	WASH (logistique)	ROC-10/WS/32066/124	14 905	22 December 2010

Annexe 2 : Acronymes et abréviations

AFP	Acute Flaccide Paralysis
CEMIR	Commission d'Entraide pour les Migrants et les Réfugiés
CV	Couverture vaccinale
C4D	Communication for développent
DPTS	Départements
DRC	Democratic Republic of Congo
IFRC	International Federation of Red Cross
JNV	Journées nationale de Vaccination
MDA	Médecins d'Afrique
NA	Not applicable
NID	National Immunization Day
OPV	Oral Polio Vaccine
PFA	Paralysie flasque aiguë
PVS	Polio virus sauvage
RoC	Republique du Congo
SEM	Semaine
VC	Vaccine Coverage
WHO	World Health Organization
WPV	Wild polio virus